

## **Retraites, Salaires**

**La CGT mène la lutte contre la politique agressive du gouvernement à l'égard des salariés et particulièrement des fonctionnaires.** Les projets de réforme des retraites l'illustrent bien : le 24 juin, nous vous appelons à faire grève et à manifester contre le recul des âges limites de 60 et 65 ans, contre l'augmentation de la durée de cotisation et contre l'augmentation de 3% de la cotisation des fonctionnaires. Cette hausse aboutirait, avec le gel des salaires annoncé en 2011, à une baisse d'environ 5% du pouvoir d'achat. Face à ces choix, la CGT réaffirme qu'il existe d'autres solutions de financement notamment la taxation des revenus du capital. Les dividendes distribués aux actionnaires ont doublé dans les cinq dernières années. Dans notre secteur, pour que les personnels ne soient pas touchés de façon excessive par la décote des retraites, la CGT exige la prise en compte des années d'étude et la validation des années travaillées sans avoir eu la possibilité de cotiser : bourse DGRST, libéralités etc.

## **Emplois, Salaires**

Dans la recherche et l'enseignement supérieur, comme pour l'ensemble de la fonction publique, la CGT s'oppose à la politique de rigueur et à la baisse annoncée dans la recherche de 1,5% des emplois de titulaires d'ici 2013. Le SNTRS-CGT et la FERC-Sup CGT sont, pour leur part, fortement investis dans la lutte pour la résorption de l'emploi précaire qui a explosé après la politique des contrats de l'ANR et la stagnation des emplois de titulaires.

Nous combattons le gel des salaires, et l'individualisation des rémunérations par l'abus de la politique des primes : PES, PPRS modulable, Prime d'intéressement prélevé sur les contrats et dons.

## **Défense du CNRS**

**Nous refusons que les organismes de recherche soient réduits à un rôle d'accompagnement de 10 grands campus universitaires** sur lesquels se concentrera la recherche publique. Cette focalisation entrainera une mutualisation de services et une pression à la mobilité avec des conséquences sérieuses sur les conditions d'exercice de nos métiers que nous soyons chercheur, ingénieur, technicien et administratif, mais aussi enseignant chercheur ou personnel technique et administratif des universités.

Le CNRS et l'ensemble de ses unités de recherche sont au centre de notre recherche fondamentale. Au lieu d'inciter la recherche publique à se mettre au service des entreprises et favoriser les dégrèvements fiscaux avec le crédit impôt recherche qui sont des aubaines, il faut obtenir le développement de la recherche privée et encourager de réelles coopérations public privé.

Le SNTRS-CGT appelle les personnels du CNRS et des universités à résister, à défendre la recherche fondamentale et à se prononcer pour un autre avenir pour la recherche publique à l'occasion des élections aux Conseils Scientifiques du CNRS et de ses Instituts

**EN VOTANT POUR LES CANDIDATS DU SNTRS-CGT ET DE LA FERC SUP-CGT**